BAROMÈTRE DES INFRASTRUCTURES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION NATIONALE

ACTEURS POUR LA PLANÈTE

LES TRAVAUX PUBLICS

GIE RÉSEAU DES CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

OCTOBRE 2022

Stratégie bas-carbone

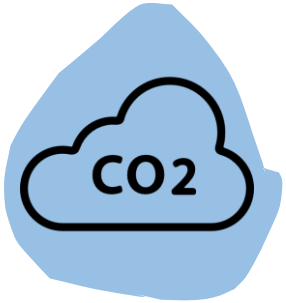

RÉDUIRE DE 30%

les émissions GES à horizon 2030, par rapport à 2015

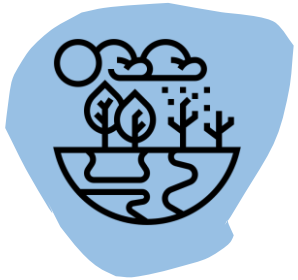

DÉVELOPPER UNE APPROCHE TRANSVERSALE

pour lutter contre les effets du changement climatique

PRÉSERVER LA TRAME VERTE ET BLEUE

et intégrer ses enjeux dans l'urbanisme, les projets d'aménagement, les pratiques agricoles et forestières

RECHERCHER L'ÉQUILIBRE

entre les espaces artificialisés et les espaces naturels, agricoles et forestiers

Sommaire

Décarboner les mobilités

AMÉNAGEMENT CYCLABLE P.4

TRANSPORTS COLLECTIFS P.5

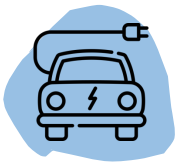

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE P.6

RÉSEAU ROUTIER P.7

Développer un mix énergétique bas-carbone

GAZ RENOUVELABLE P.8

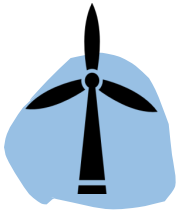

ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE P.9

HYDROGÈNE P.10

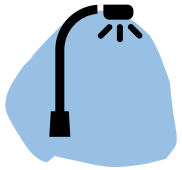

ECLAIRAGE PUBLIC P.11

Préserver la ressource en eau et la gestion des eaux pluviales

RÉSEAUX D'EAU POTABLE P.12

STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX P.13

RENATURATION DES COURS D'EAU P.14

RECYCLAGE DES FRICHES P.15

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS P.16

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Aménagements cyclables

UN RÉSEAU À DÉVELOPPER

Le vélo constitue un levier potentiel pour décarboner la mobilité, mais il représente aujourd'hui un peu moins de 3% des déplacements locaux (effectués à moins de 80 km du domicile). L'usage du vélo étant fortement corrélé à la densité des aménagements cyclables, il est indispensable de développer un réseau d'infrastructures adaptées pour encourager sa pratique. Lorsque la densité du réseau cyclable d'une commune dépasse 2 500 m par km2 la pratique du vélo est trois fois plus importante. Lancé en 2018, le plan « Vélo et mobilités actives», a permis la création de 24 aménagements cyclables entre 2019. Dans le cadre du Plan de relance, ce sont 22 projets qui ont été subventionnés à hauteur de 12 M€ en 2022 en région.

Objectif Plan national vélo
Porter la **part modale du vélo** dans les déplacements du quotidien à **12% en 2030.**

700 kgCO_2e
Émissions évitées annuellement sur un trajet domicile-travail effectué en vélo plutôt qu'en voiture

OBJECTIF SRADDET « ICI 2050 »
7%
PART MODALE DU VÉLO EN 2050

2794 km réseau total régional

1 463 km d'itinéraire cyclable se trouvent à moins de 5 km du réseau navigable.

9% du réseau national : Pistes cyclables, voies vertes, bandes cyclables, double-sens et voies de bus partagées en 2021

110 KM ont **été réalisés** sur le Schéma National en 2021, soit 95% des réalisations nationales.

6 KM ont **été réalisés** sur le Schéma Régional en 2021, soit 5% des réalisations régionales.

Département	Linéaire en kilomètres	ml* / habitant	Taux de cyclabilité moyen
Côte-d'Or	575	1,08	2,2%
Doubs	635	1,16	2,6%
Jura	331	1,29	1,5%
Nièvre	356	1,79	2,5%
Haute-Saône	292	1,26	1,5%
Saône-et-Loire	783	1,43	1,9%
Yonne	444	1,35	1,8%
Territoire de Belfort	232	1,68	5,9%
Bourgogne-Franche-Comté	**3 648**	**1,31**	**2,1%**
France	**56 672**	**0,84**	**2,3%**

** métre linéaire = ml*

Le linéaire cyclable inclut les pistes cyclables en site propre ainsi que les voies vertes (hors voies de bus, bandes cyclables…)

TAUX DE CYCLABILITÉ

km d'aménagements cyclables bidirectionnels recensés sur 100 km de voirie potentiellement cyclable

Grille de lecture: Le taux de cyclabilité de la voirie est globalement comprise entre 20 et 45%.

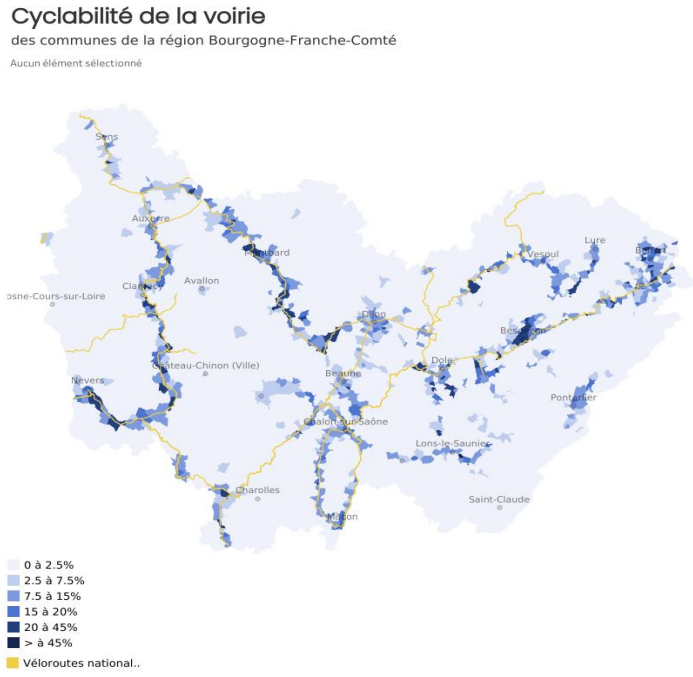

Sources :Linéaire – Géovélo septembre 2022, taux de cyclabilité – vélo et territoires 2022

Rapport d'objectifs "SRADDET ICI 2050", Région Bourgogne-Franche-Comté - Version 25 et 26 juin 2020

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Transports collectifs

UN RÉSEAU À DÉVELOPPER

Alors que plus de la moitié d'émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports provient de l'usage du véhicule particulier, le recours aux transports collectifs apparaît comme une des solutions à privilégier pour décarboner les déplacements du quotidien. Les infrastructures sont un vecteur de transformation des mobilités. A travers l'aménagement de voies réservées aux bus; l'extension de lignes de tramways; la modernisation et la création de liaisons ferroviaires, elles contribuent à réduire l'empreinte carbone du secteur.

Objectif: Atteindre une part modale des **transports collectifs de 20% en 2030** (13% transports ferrés et 7% transports routiers) et de **24% en 2050**.

Entre 7 et 15kg de CO_2 évités
Un trajet de 80 km réalisé en voiture thermique émet 15,4 $kgCO_2e$ contre 0,42 $kgCO_2e$ en train (Intercités) ou 8,32 $kgCO_2e$ en bus thermique

SRADDET« ICI 2050 »
AUGMENTATION DES FRÉQUENTATIONS EN 2030
+20%
SUR LES LIAISONS TER
+10%
SUR LES LIAISONS ROUTIÈRES

TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS

Actifs qui utilisent les transports en commun pour aller travailler :

en France **16%**

6,6% en région pour des trajets supérieurs à 5 Km

22,7 % Dijon

TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS: BUS, TRAMWAY, MOBIGO

2 lignes de tramway à Dijon et Besançon

113 Lignes pour le réseau routier régional interurbain

1,230 M€ de subvention pour une augmentation de la capacité du tramway de Dijon Métropole (Plan de Relance)

TRANSPORTS FERROVIAIRES

2 507 KM de voies ferrées en région

DONT **64%** électrifiées en région

59% électrifiées en France

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

Département	Part de la superficie du département désservie pas un réseau de transport*
Côte-d'Or	9%
Doubs	19%
Jura	12%
Nièvre	4%
Haute-Saône	3%
Saône-et-Loire	34%
Yonne	11%
Territoire de Belfort	100%
Bourgogne-Franche-Comté	**15%**
France - métropole	**29%**

** Superficie des communes incluses sur le territoire d'une Autorité organisatrice de la Mobilité (AOM) par rapport à la superficie totale du département*

Département	Linéaire ferroviaire (km)	Dont électrifié
Côte-d'Or	358	97%
Doubs	323	76%
Jura	283	72%
Nièvre	357	34%
Haute-Saône	208	31%
Saône-et-Loire	500	54%
Yonne	406	73%
Territoire de Belfort	72	78%
Bourgogne-Franche-Comté	**2 507**	**64%**
France	**27 213**	**59%**

603,26 M€
d'investissement dans les transports ferroviaires et routiers (Budget primitif BFC 2022)

TER 2018 – 2025 avec la SNCF
- ✓ Création de 10 000 places journalières
- ✓ Mise en place de 37 trains supplémentaires (2019)

Sources : part modale - INSEE 2022, transports urbains - CEREMA 2020, métros et tramways - STRMTG 2022 Ferroviaire - SNCF 2020

Rapport d'objectifs "STRADDET ICI 2050", Région Bourgogne-Franche-Comté - Version 25 et 26 juin 2020 ; Insee flash Bourgogne-Franche-comté (2021), Nº116

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Infrastructures de recharges pour véhicules électriques

AUGMENTER LEUR DISPONIBILITÉ

Pour favoriser l'essor de la mobilité électrique il est essentiel de déployer un réseau d'infrastructures de recharge adapté aux futurs besoins. L'augmentation du nombre de véhicules électriques en circulation doit être accompagnée d'une hausse du nombre de points de recharge mis à disposition sur l'espace public. Or la France souffre aujourd'hui d'un retard dans le déploiement de ce réseau par rapport aux objectifs initialement fixés (100 000 bornes fin 2021). Pour accompagner les nouvelles mobilités la région préconise l'élaboration d'un schéma d'infrastructures de recharge de véhicules électriques en 2022.

TAUX D'ÉVOLUTION ANNUELLE EN RÉGION
+ 50%
À FIN AOÛT 2022

13,82 $kgCO_2e$ évités
Un trajet de 80 km réalisé en voiture électrique émet 1,58 $kgCO_2e$ contre 15,4 $kgCO_2e$ en voiture thermique

23 800
POINTS DE RECHARGE EN RÉGION EN 2030

Département	Voitures électriques ou à hydrogène	Nombre de points de recharge	Véhicules pour un point de recharge
Côte-d'Or	1 671	387	4,3
Doubs	1 929	254	7,6
Jura	811	75	10,8
Nièvre	455	201	2,3
Haute-Saône	536	119	4,5
Saône-et-Loire	1 468	311	4,7
Yonne	815	558	1,5
Territoire de Belfort	376	123	3,1
Bourgogne-Franche-Comté	**8 061**	**2 028**	**4,0**
France	**244 923**	**50 925**	**4,8**

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

POINTS DE RECHARGE

2 028 points de recharge en région en 2021

2 997 points de recharge en région en août 2022

50 925 points de recharge en France en 2021

3,97 Voitures électriques (ou à hydrogène) pour un point de recharge en région (ratio)

4,81 Voitures électriques (ou à hydrogène) pour un point de recharge en France (ratio)

5,2 M Projections de véhicules électriques en France en 2030

238 000 Projections de véhicules électriques dans la région en 2030

520 000 Objectifs de points de recharges pour véhicules électriques en France

23 800 Objectifs de points de recharge pour véhicules électriques en région (1 pour 10 véhicules)

Sources : parc automobile - Ministère 2021, bornes de recharge - Gireve décembre 2021
Observatoire Régional des transports - Bourgogne-Franche-Comté : Baromètre national des infrastructures de recharge ouvertes au public, août 2022 ; Budget primitif BFC, 2022

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Réseau routier

ENCOURAGER L'ENTRETIEN

L'entretien du réseau routier est indispensable à la fois pour optimiser les coûts de gestion de l'infrastructure, mais aussi pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Un véhicule qui circule sur une chaussée bien entretenue consomme moins d'énergie et émet moins d'émissions de GES qu'un véhicule circulant sur une chaussée dégradée.

+4 % à +6% - émissions de GES supplémentaires émises par un poids lourd qui circule sur une chaussée dégradée

Objectif
Remettre à niveau le réseau routier de la région qui se trouve en moyen et mauvais état.

42% DU RÉSEAU ROUTIER EN MOYEN ET MAUVAIS ÉTAT À REMETTRE À NIVEAU

ETAT DES ROUTES NATIONALES PAR DÉPARTEMENT

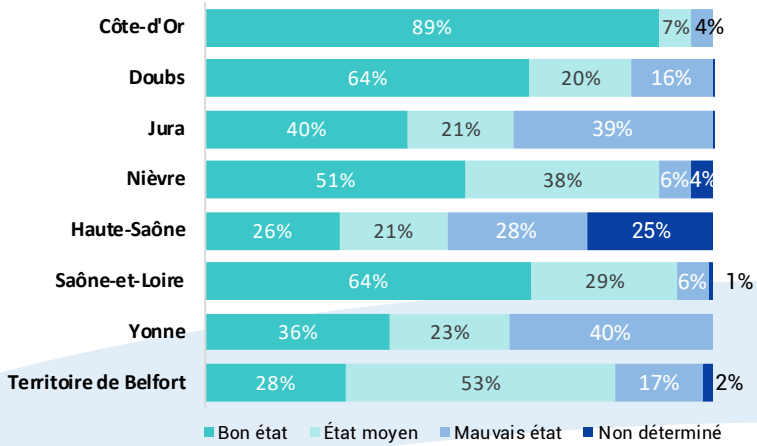

Sources : Etat réseau routier - DIR 2019, linéaire routier - SDES 2020

81 740 KM

LINÉAIRE ROUTIER DANS LA RÉGION EN 2020

Source :Service d'Observation et des Statistiques (SOeS), 2020

2% ROUTES NATIONALES ET AUTOROUTES

59% VOIRIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

39% ROUTES DÉPARTEMENTALES

CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU ROUTIER EN BFC

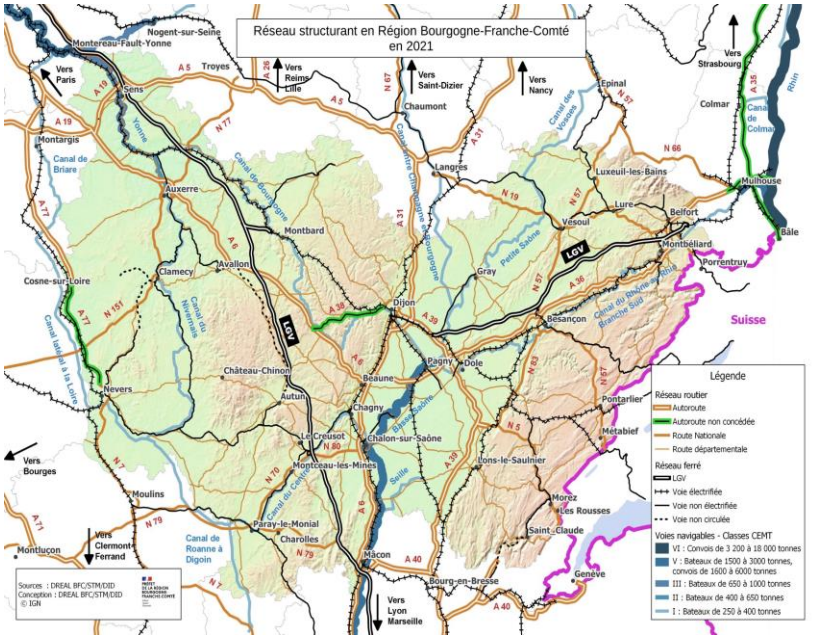

Source: DREAL, 2021

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Gaz renouvelable : biométhane

AUGMENTER LA PRODUCTION EN RÉGION

La production de gaz renouvelable, notamment à travers la méthanisation, permet de concilier les enjeux de transition énergétique avec ceux de l'économie circulaire. Le développement et le redimensionnement des réseaux et des infrastructures gazières, ainsi que l'équipement des stations d'épuration en méthaniseurs sont indispensables pour atteindre la cible de 10% de gaz renouvelable dans les réseaux en 2030.

23,4 gCO_2/kWh c'est l'empreinte carbone du biométhane, contre 227 gCO_2/kWh pour le gaz naturel

Objectif national : Atteindre **30 TWh de biométhane** injectés dans les réseaux en **2030**, soit **1 400 installations d'injection** à l'échelle **nationale.**

OBJECTIF « ICI 2050 » 3000 GWH PRODUCTION BIOGAZ EN RÉGION EN 2050

RÉPARTITION DES SITES PAR DÉPARTEMENT

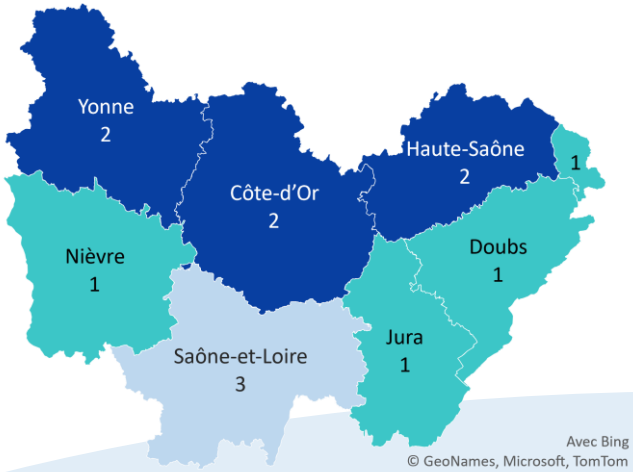

PRODUCTION DE BIOMÉTHANE INJECTÉ DANS LES RÉSEAUX DE GAZ :

111 GWH En région

3 269 GWH En France

= 3% De la production totale en France

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION RÉGIONALE DE BIOMÉTHANE

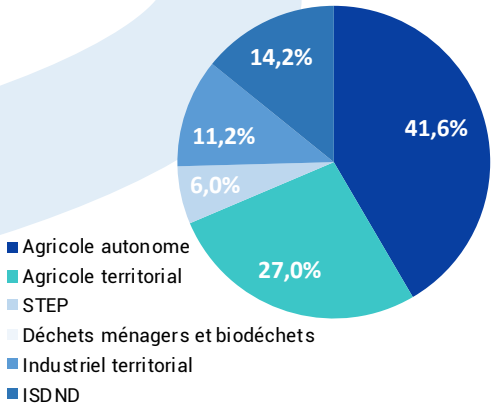

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE BIOMÉTHANE ET DU POTENTIEL EN 2050

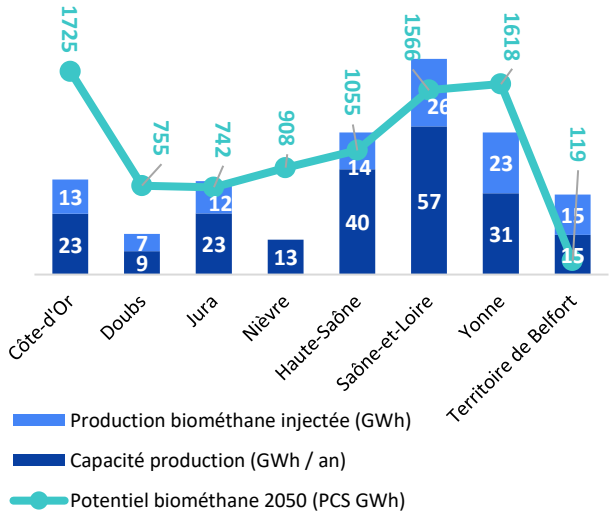

Sources : Productions globale et par typologie - GRDF 2021
potentiel 2050 - GRDF août 2022, points d'injection et capacité de production - Réseaux énergies 2022

NB : La production de biométhane inclut uniquement les points d'injection raccordés au réseau de distribution GRDF

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Electricité renouvelable

FAVORISER LES « MIX ÉNERGÉTIQUES »

La France s'est donnée comme objectif d'atteindre 40% de production électrique d'origine renouvelable en 2030, contre 22% en 2021. La hausse significative de la production régionale est liée au développement soutenu des énergies renouvelables. En effet, le parc de production des énergies renouvelables a presque triplé en 10 ans (2 018 MW en 2021). Adopté en mai 2022, le nouveau schéma de raccordement au réseau régional des énergies renouvelables (S3RENR) prévoit atteindre une production de 9 400MW en 2030.

5 $MtCO_2e$ évitées par an en France, grâce à la production d'électricité éolienne et solaire

81% de la production électrique est assurée par les énergies renouvelables

OBJECTIF SRADDET« ICI 2050 » PRODUCTION ANNUELLE PHOTOVOLTAÏQUE EN RÉGION 12 100 GWH EN 2050

Département	Parc éolien - puissance installée (MW)	Parc photovoltaïque - puissance installée (MW)
Côte-d'Or	304	103
Doubs	192	61
Jura	18	27
Nièvre	40	73
Haute-Saône	77	24
Saône-et-Loire	12	120
Yonne	351	79
Territoire de Belfort	0	7
Bourgogne-Franche-Comté	**994**	**494**
France	**19 192**	**14 562**

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

PART DE LA RÉGION DANS LA PRODUCTION FRANÇAISE

- **5%** Production éolienne
- **2%** Production hydraulique
- **0%** Production nucléaire
- **3%** Production photovoltaïque
- **2%** Production thermique à combustible fossile
- **4%** Production thermique à combustible renouvelable

Nombre d'installations photovoltaïque dans la région : **30 268**

102 Parcs éoliens

Puissance du parc photovoltaïque installé dans la région : **494 MW**

994 MW Puissance du parc éolien installé dans la région

Couverture de la consommation régionale par la production renouvelable en 2021 : **17,1%**

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE EN RÉGION

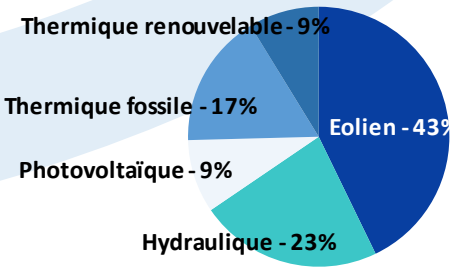

En 2021, la production régionale atteint :

- **1 921 GWH** pour l'éolien
- **410 GWH** pour le photovoltaïque
- **1 015 GWH** pour l'hydraulique

Sources - production électrique - RTE 2021, installations photovoltaïque et éoliennes - SDES T1 2022

RTE: Bilan électrique 2021 en Bourgogne-Franche-Comté

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Hydrogène

AUGMENTER LA PART D'HYDROGÈNE DÉCARBONÉ

Le développement de l'hydrogène et en particulier l'hydrogène décarboné, fait partie des objectifs ambitieux de la stratégie énergétique de la France. Aujourd'hui peu déployée, cette technologie devra permettre à terme la décarbonation de l'industrie, de la mobilité, ainsi que l'émergence de nouveaux usages. La part d'hydrogène décarboné, dans la production totale, devra passer de 5% en 2020 à 52% à horizon 2030. La Bourgogne-Franche-Comté est la première région leader en termes de représentation de la chaîne de valeur de la filière hydrogène. Elle a été labellisée « Territoire Hydrogène » en 2016, et ce sont 12 M€ investis dans la filière depuis cette date.

Objectif national :
1 000 stations de recharge pour **300 000 véhicules légers** et **5 000 véhicules lourds en 2030.**

6 $MtCO_2e$ émissions annuelles évitées grâce au développement de l'hydrogène

OBJECTIF SRADDET « ICI 2050 »
90 M€
FONDS DE SOUTIEN

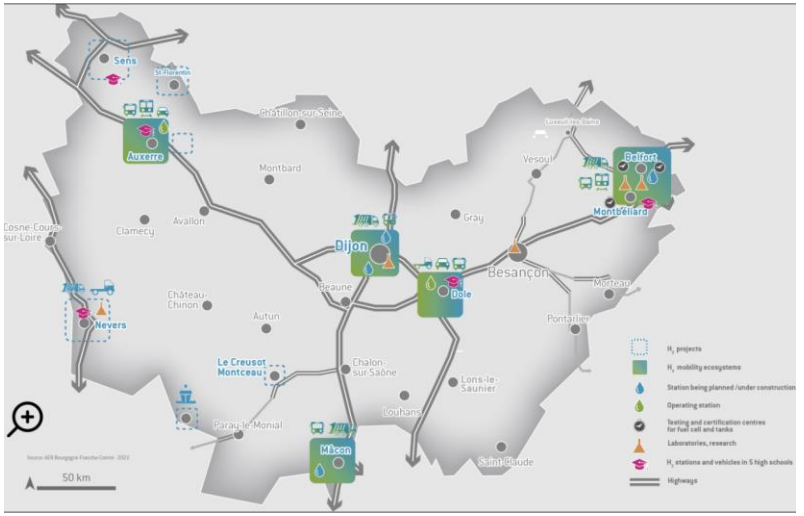

L'ÉCOSYSTÈME DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE EN BFC

Source : Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté

EN FRANCE EN 2020, LA PRODUCTION D'HYDROGÈNE ATTEINT

880 000 TONNES

- **5%** Part de décarboné
- **54** Stations de recharge qui alimentent
  - **400** Véhicules légers
  - **21** Bus à l'hydrogène

STATIONS DE PRODUCTION DANS LA RÉGION

- **2** ouvertes
- **1** en construction
- **3** En projet

PROJETS DANS LA RÉGION

- **1** en service
- **13** en cours
- **8** en montage

USINES ET ACTEURS DANS LA RÉGION

- **2 USINES** en activité
- **4 USINES** en projet
- **50** acteurs

Programme pluriannuel de l'énergie (PPE)
Taux d'incorporation d'hydrogène décarbonaté dans l'hydrogène industriel
10% EN 2023
et
40% EN 2028

Source - Vig'hy - France hydrogène - 2022

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Éclairage public

OPTIMISER LES INSTALLATIONS

OBJECTIF
Réduire la consommation nationale totale d'électricité liée à l'éclairage (56 TWh), émettant 5,6 tonnes de CO^2 (source : Ademe - 2017).

Principaux résultats étude (données 2018)

-26%

de consommation par points lumineux depuis 2011

L'UTILISATION DES LEDS

sont plébiscités dans les projets de rénovation

L'éclairage public répond à un double enjeu écologique: économiser l'énergie et limiter les émissions de GES mais, aussi préserver la « trame noire » pour la biodiversité. Ainsi, les installations les plus vétustes sont à remplacer par des équipements plus performants, l'éclairage nocturne est amené à réduire partiellement ou totalement.

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS UNITAIRES DANS L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (EN KWH/POINT LUMINEUX)

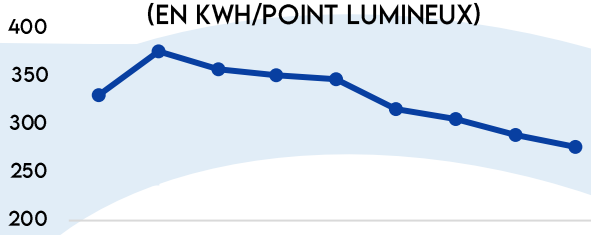

Nombre de communes ayant renseigné le nombre de points lumineux	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	123	235	290	327	352	381	485	528	577

26% de gain de consommation entre 2010-2018
grâce à des équipements plus performants et une meilleure gestion (baisse de puissance d'éclairage, coupures nocturnes depuis 2015)

NOMBRE ET PART COMMUNES PRATIQUANT LA COUPURE NOCTURNE

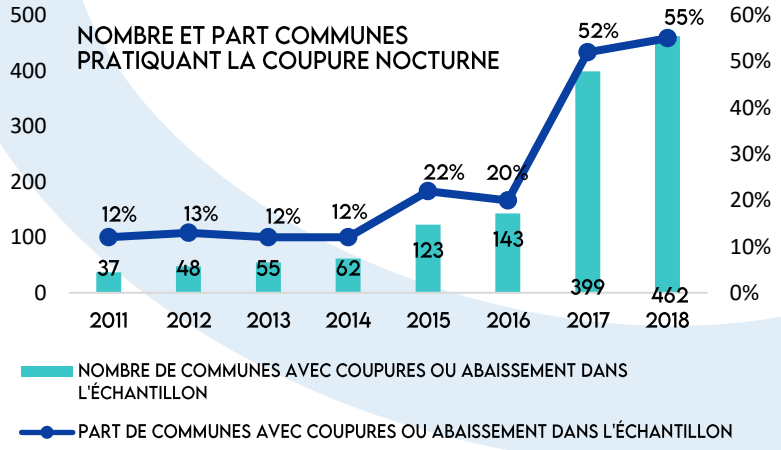

Des coupures nocturnes de plus en plus pratiquées

- ✓ Plus de ½ des communes étudiées pratiquent la coupure nocturne
- ✓ 2/3 sont des communes de moins de 500 habitants

Sources - Les consommation dans l'éclairage public en Bourgogne-Franche-Comté - ALTERRE 2021 ; SRADDET -Fiche technique N°1 Trame et Pollution Lumineuse, 2022

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Réseaux d'eau potable

RÉDUIRE LE PRÉLÈVEMENT D'EAU DE 25% EN 15 ANS

L'accès à l'eau est menacé par le changement climatique. En août 2022, 95 départements ont été soumis à des restrictions d'eau. Suite à la période de sécheresse en région, la DREAL indiquait « une nette dégradation » du niveau des cours d'eau avec 21 des 55 bassins classés « en crise » et 17 secteurs en « alerte renforcée ». Face aux épisodes de sécheresse qui risquent de se multiplier et s'intensifier, un défi majeur est celui de préserver la ressource. En modernisant et en renouvelant les réseaux d'eau potable existants, les pertes en eau peuvent être limitées. L'objectif est de réduire les prélèvements en eau de 25% en 15 ans, par rapport à 2019.

Le **taux de renouvellement du réseau d'eau potable** est **0,8 %** pour un réseau de canalisation qui a **une durée de 70 ans**. Il faudrait **150 ans pour remettre le réseau en état** au rythme de renouvellement actuel

Préservation de la ressource en eau

ATTEINDRE UN TAUX DE RENOUVELLEMENT ANNUEL DE 2%

Département	Volume d'eau consommé (m3 / hab)	Taux de perte en eau potable	Taux de renouvellement annuel	Volume d'eau perdu (milliers de m3)	ILP (m3/km/jour)	Taux de rendement
Côte-d'Or	76	19%	0,7%	8260	5,9	82%
Doubs	61	18%	0,6%	6383	3,9	79%
Jura	70	24%	1,0%	4923	3,7	76%
Nièvre	72	23%	0,5%	2675	1,4	75%
Haute-Saône	80	22%	1,3%	4365	3,2	77%
Saône-et-Loire	93	16%	0,9%	8267	1,8	80%
Yonne	64	28%	0,6%	5906	3	73%
Territoire de Belfort	52	21%	0,8%	1920	3,9	82%
Bourgogne-Franche-Comté	**73**	**20%**	**0,8%**	**42698**	**2,8**	**78%**
France	**72**	**19%**	**0,6%**	**943412**	**3,5**	**80%**

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

Source : SISPEA (Système d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement) - 2017

Le rendement (en %) est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution (volume en sortie d'usine de traitement, en sortie de station de pompage ou de réservoir).
L'indice linéaire des pertes en réseau (ILP) évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution

40 400
Linéaire cumulé du réseau d'eau potable de la région

5,5%
Représentation du réseau d'eau potable en région à l'échelle nationale

739 300
Linéaire cumulé du réseau d'eau potable en France

Source : SISPEA (Système d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement) - 2017

TAUX DE PERTE EN EAU POTABLE

20% en région

19% en France

Source - SISPEA 2020

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Réseaux d'assainissement et stations de traitement des eaux

RENOUVELER LE PARC EN SITUATION DE VÉTUSTÉ

Les réseaux d'assainissement et les stations de traitement d'eau ont aussi un rôle à jouer dans la préservation de la ressource en eau. Ils permettent d'améliorer la qualité des eaux usées traitées qui sont rejetées dans le milieu naturel et peuvent aussi être à l'origine des solutions innovantes telles que la réutilisation des eaux usées traitées. Il est donc indispensable d'entretenir ces réseaux et de garantir une mise en conformité des stations d'épuration. D'ici la fin 2022, l'une des trois agences de l'eau en région (agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) financera à hauteur de 11,5 M€ les projets d'amélioration en eau potable et l'assainissement des collectivités de la BFC et du Grand-Est.

Amélioration de la qualité de la ressource en eau et réduction de la pression exercée sur celle-ci.

70 ANS
durée de vie conseillée pour un réseau de canalisation

290 ANS
Temps qu'il faudrait pour remettre en état, au rythme de renouvellement actuel

METTRE EN CONFORMITÉ **18%** DES STATIONS DE LA RÉGION NON CONFORMES

2 160 stations de traitement des eaux usées en région

10% du parc national

591 760 Mètres cubes d'eaux usées entrent chaque jours dans les station de traitement de la région

66% des stations de plus de 15 ans

14 602 Km de linéaire de réseau d'assainissement dans la région

5,7% Du réseau total national

82% sont conformes en France

0,5% Taux de renouvellement du réseau d'assainissement dans la région

71% Des stations des traitements des eaux usées sont conformes dans la région

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

Département	Linéaire (km)	Taux de renouvellement annuel des réseaux	Taux STEU non conformes
Côte-d'Or	2 079	0,3%	6%
Doubs	2 879	0,2%	26%
Jura	1 875	0,7%	29%
Nièvre	286	0,2%	7%
Haute-Saône	1 700	0,8%	8%
Saône-et-Loire	3 656	0,5%	16%
Yonne	1 276	0,1%	27%
Territoire de Belfort	853	0,5%	5%
Bourgogne-Franche-Comté	**14 602**	**0,5%**	**18%**
France	**257 055**	**0,4%**	**29%**

Nombre de stations de traitement des eaux usées en fonction de leur capacité nominale (en équivalent habitant) dans la région

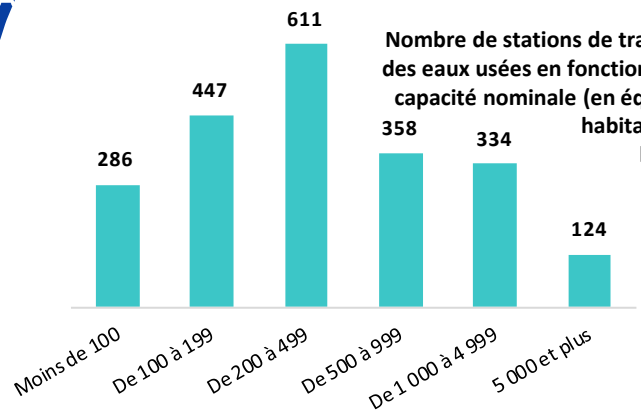

Sources - conformité des stations - ministère 2020, stations de traitement - Sandre 2021, réseau d'assainissement - SISPEA 2020

Etude CERC BFC (2022) Un patrimoine au service d'un territoire

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Renaturation des cours d'eau

PRÉSERVER ET RESTAURER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Alors qu'en France plus de la moitié de masses d'eau de surface ne sont pas en bon état écologique, la renaturation des cours d'eau s'impose. Elle permet de rétablir le fonctionnement naturel de ces milieux et elle est essentielle pour qu'ils puissent continuer de fournir à la population une eau de qualité, une meilleure régulation des débits, ainsi que des activités de loisir et de pêche. La renaturation passe aussi par la restauration des continuités écologiques qui conduit à améliorer la richesse piscicole du milieu. La présence d'ouvrage sur les cours d'eau provoque des modifications profondes des milieux aquatiques.

Objectif national : Restaurer la continuité écologique sur 50 000 km de cours d'eau d'ici 2030, à l'échelle nationale.

Préserver et reconquérir la biodiversité

La région est desservie par trois bassins versants: la seine, la Loire et le Rhône, qui totalisent 233 486 km de cours d'eau dont **48 600 km de cours d'eau** en **Bourgogne-Franche-Comté**, soit **21%** du total. Ce sont 22 168 Km de **cours d'eau** qui ont été **entretenus**.
Sur la période **2013-2019,** les trois agences de l'eau présentent en région (Rhône Méditerranée, Seine-Normandie et Loire-Bretagne) ont investi **226 M€ pour restaurer 13 354 Km de cours d'eau.**

INVESTIR 580 M€ SUR LA PÉRIODE 2019-2024 POUR RESTAURER LES COURS D'EAU

DENSITÉ D'OUVRAGE*

1 OUVRAGE TOUS LES 3,6 KM en Bourgogne-Franche-Comté

1 OUVRAGE TOUS LES 5 KM en France

31% DES COURS D'EAU SONT EN BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE EN RÉGION

8 500 ouvrages sont repartis le long des cours d'eau sont **responsables** de la **diminution de 44% de la densité d'anguilles depuis 1983**.

Une liste de **1 375 ouvrages prioritaires** faisant obstacle à la continuité écologique et **nécessitant des travaux sur la période 2016-2022** a été établie. Ce sont **218 ouvrages en région** qui ont recensés.

Source: Baromètre de la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté, 2020 ; EnImmersion - agences de l'eau

***Densité d'ouvrage** : représente « l'effet barrière » des ouvrages sur un cours d'eau, c'est-à-dire »dans le cas de la faune piscicole, l'altération des conditions de circulation longitudinale dans les deux sens, vers l'amont ou vers l'aval » (Miguet, 2017)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Recyclage des friches

AMÉNAGER PLUS SOBREMENT

La lutte contre l'artificialisation des sols s'inscrit dans un contexte démographique croissant, dans lequel il faut répondre aux besoins d'aménagement tout en préservant les espaces naturels et la biodiversité qu'ils abritent. La France a fixé une trajectoire consistant à diviser par deux le rythme de consommation des sols à horizon 2030, pour arriver à l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. Bien que la région soit l'une des moins touchées par l'artificialisation des sols (7,2% en 2015, contre 9,4% en France Métropolitaine), sur la période 2006-2015, le rythme d'artificialisation a augmenté de 11%. La réhabilitation des friches est une solution qui permet de concilier les enjeux d'aménagement territorial avec ceux de lutte contre l'artificialisation des sols.

Mettre la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire

La région compte **231 friches dont 88** qui ont un **potentiel solaire au sol** (Etude ADEME, 2021)

OBJECTIF SRADDET « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE» À L'HORIZON 2050

Département	Consommation d'espace entre 2009 et 2020 (ha)	Variation de la consommation annuelle 2020/2021	Taux d'espace consommé / surface du département
Côte-d'Or	2 433	66,1%	0,3%
Doubs	2 648	4,5%	0,5%
Jura	1 644	0,0%	0,3%
Nièvre	898	-56,9%	0,1%
Haute-Saône	1 342	-4,8%	0,3%
Saône-et-Loire	3 229	22,4%	0,4%
Yonne	1 830	20,7%	0,2%
Territoire de Belfort	560	67,7%	0,9%
Bourgogne-Franche-Comté	**14 584**	**9,3%**	**0,3%**
France métropolotaine	**305 956**	**6,4%**	**0,6%**

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

960 HA ont été consommés en 2020-2021 en Bourgogne-Franche-Comté

9,21 % de croissance en un an supérieure au niveau national

68 Projets « Fonds friches » retenus dans le cadre du Plan de Relance depuis 2021

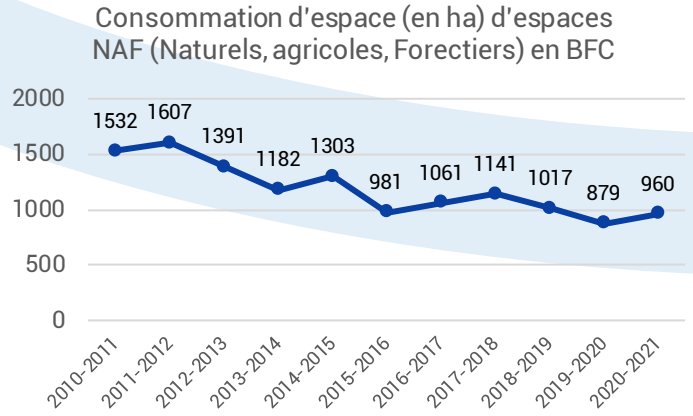

Sources : Observatoire National de l'Artificialisation des Sols - consommation foncière ; Observatoire Régional de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté, 2021 ; Cerema

Lutte contre les inondations

DÉVELOPPER DES OUVRAGES DE PROTECTION

Amélioration de la résilience des territoires face au changement climatique

Risque d'inondation 7,7% de la population en 2017

ASSURER UN SUIVI SPÉCIFIQUE DES « TERRITOIRES À RISQUE IMPORTANT »

Le risque d'inondation est le principal aléa auquel est exposée la France, pouvant toucher 17,1M d'habitants, dont 16,8M en métropole. Avec le réchauffement climatique ce phénomène peut devenir plus fréquent et intense. Le montant total des sinistres pourrait atteindre les 50 Md€ sur la période 2020 - 2050, soit une hausse de 81% par rapport à la période 1989 - 2019. Il est donc indispensable de préparer les territoires et renforcer leur résilience en construisant des ouvrages de protection.

Sillonnée par huit principaux cours d'eau, traversant la moitié des communes et couvrant 6% de la surface régionale, la région Bourgogne-Franche-Comté est exposée au risque d'inondation. Selon l'INSEE (2020), la crue affecterait 8% de la population régionale et menacerait directement 16% de l'emploi salarié.

107 Intercommunalités concernés sur 119 par un risque d'inondation.

216 300 personnes résident dans une zone exposée au risque d'inondation par débordement de cours d'eau

250 Établissements scolaires en zone inondable

90 600 Emplois implantés près des cours d'eau

NIVEAU DE RISQUE DE LA ZONE DE CRUE SUR LA POPULATION ET L'EMPLOI DES INTERCOMMUNALITÉS

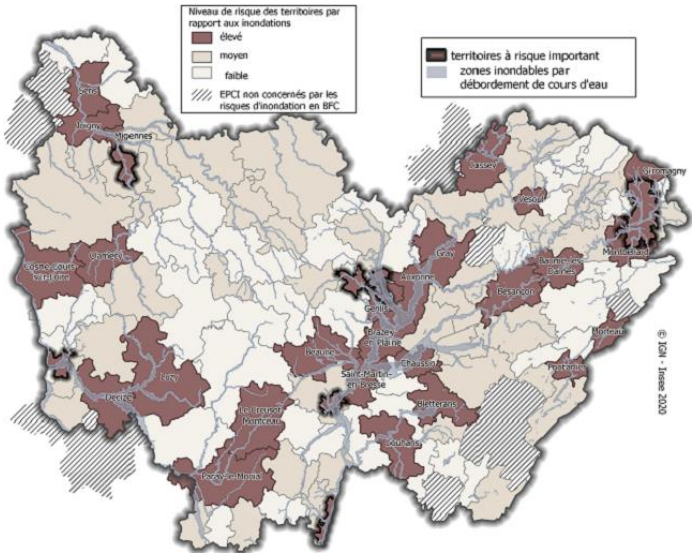

Source : Insee, Sirene géolocalisé 2017

EMPLOI SALARIÉ EXPOSÉ AU RISQUE D'INONDATION SELON LES INTERCOMMUNALITÉS

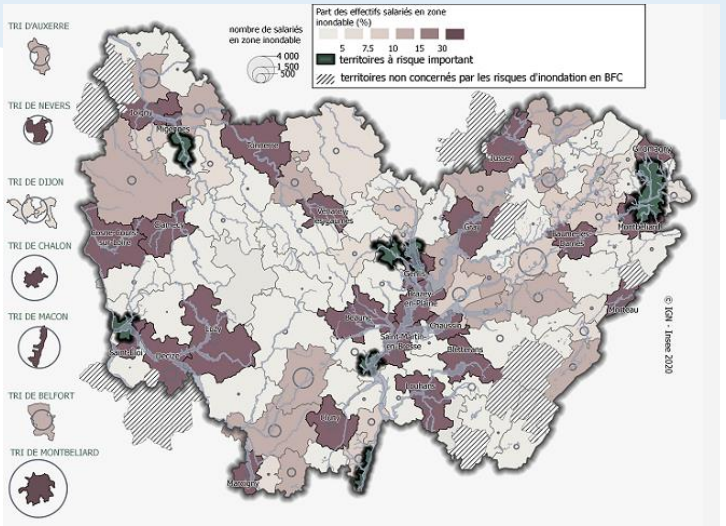

Sources : Insee, Sirene géolocalisé 2017

INSEE Analyses Bourgogne-Franche-Comté, N°78 - 2020

AVEC LA PARTICIPATION DE

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION NATIONALE

ACTEURS POUR LA PLANÈTE

LES TRAVAUX PUBLICS

GIE RÉSEAU DES CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.